

Bio-broyeur R225B EVO - Sécurité



Les informations présentes ci-dessous ne sont pas extensives. Pour tout détail concernant le fonctionnement et la sécurité de l'appareil, reportez-vous au manuel complet fourni avec le broyeur.

AVERTISSEMENTS ET INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

Pendant la mise en fonction, l'utilisation et les travaux de maintenance de la machine, vous devez observer les instructions de sécurité suivantes :

SÉCURITÉ DE L'OPÉRATEUR

- L'emploi du bio broyeur est interdit aux jeunes de moins de 18 ans.
- Pendant l'emploi de la machine, l'utilisateur est responsable à l'égard de tiers.
- Il est indispensable de mettre des gants et des lunettes de protection, de porter des chaussures résistantes et un pantalon long. Les cheveux longs doivent être noués.
- L'emploi prolongé du broyeur peut provoquer un dépassement du niveau du son toléré : il est recommandé d'utiliser également une protection auditive.
- Ne pas utiliser la machine en cas de fatigue, de maladie ou après l'absorption d'alcool, de médicaments ou de drogues.
- Ne jamais faire fonctionner la machine en intérieur : les gaz d'échappement sont mortels.
- Ne jamais se servir de tabourets ou d'échelles (etc.) pour atteindre le rouleau ameneur placé au fond de la trémie, à moins que la machine ne soit éteinte.
- Lors du transport de la machine sur les routes publiques, il convient de suivre les réglementations françaises afférentes.

SÉCURITÉ DE LA MACHINE

- Pendant le démarrage ou l'allumage du moteur, faire attention que toutes les pièces de la machine soient correctement montées.
- L'appareil doit être placé sur une surface plane et résistante.
- Avant de déplacer le broyeur, couper le moteur et enlever les clés, en suivant les indications du manuel.
- Employer la machine après avoir monté tous les dispositifs de protection correctement.
- N'introduire aucun matériel dans la trémie avant d'avoir effectué la mise en marche et fait tourner le moteur à plein régime.
- Tourner la tuyère d'évacuation dans la direction opposée à la trémie et mettre en marche la machine avant d'insérer les matériaux.
- Ne pas utiliser la machine dans d'autres buts que ceux pour lesquels elle a été construite. Ne jamais modifier le broyeur.

SÉCURITÉ PENDANT LE BROYAGE

- Pendant le broyage, l'opérateur doit se trouver devant la trémie, où se trouve la poignée de commande/d'urgence, et s'assurer qu'il n'y a personne dans un rayon de 20 mètres.
- **Ne pas insérer de branches d'une taille supérieure à la dimension indiquée (80 mm).**
- Ne pas introduire de parties du corps à l'intérieur des ouvertures de la machine.
- Ne pas introduire de corps autres que des branchages (pierres, métaux, verre, plastique, terre, journaux, etc.). La machine a été conçue uniquement pour broyer des déchets végétaux.
- N'enlever aucune protection de la machine lorsqu'elle est en marche.
- Quand le broyeur est en fonctionnement, ne jamais se trouver près de la tuyère d'évacuation.
- Quand le moteur est actionné, n'approcher aucune partie du corps près du pot d'échappement.

SÉCURITÉ PENDANT LE RAVITAILLEMENT EN CARBURANT

- Il est interdit de fumer près de la machine pendant le ravitaillement.
- Éteindre le moteur avant d'enlever le bouchon du réservoir.
- Nettoyer les éventuelles coulures de carburant avant de rallumer le moteur.
- Avant de mettre le moteur en marche, déplacer la machine à au moins 3 mètres de la zone de provision de carburant.



AUCUN ENTRETIEN OU DÉMONTAGE DE L'APPAREIL NE DOIT ÊTRE EFFECTUÉ SANS LA PRÉSENCE DU TECHNICIEN COMMUNAL